

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Sandra CECILLON

L'ATELIER DANSE DE SANDRA

La validation de la commande par le client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes conditions générales de vente et du règlement intérieur de l'école de danse.

ARTICLE 1 : INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES FOURNIES AU CLIENT

Le client reconnaît avoir eu communication, préalablement à toute souscription d'abonnement ou achat de services, de manière lisible et compréhensible, des présentes CGV, du règlement intérieur et de toutes les informations légales visées aux articles L. 111-1 à L.111-18 du code de la consommation.

ARTICLE 2 : LES SERVICES ET PRODUITS

Le prestataire propose différentes prestations, à savoir, les cours collectifs, les cours particuliers et les prestations diverses.

- : Les cours collectifs

Les cours collectifs sont accessibles selon 3 formules :

- : Le cours à l'unité

Chaque cours de danse peut être réglé à l'unité au prix de 13€ si le client le désire mais en aucun cas un prorata des cours soumis à un système d'abonnement ne sera appliqué.

- : L'abonnement limité

L'abonnement limité donne accès à un (1) ou deux (2) cours collectif maximum par semaine lesquels devront être préalablement sélectionnés par le client suivant la liste et le planning proposés par le prestataire selon le type d'abonnement choisi. Les cours sont accessibles par niveau (1 : débutant, 2 : débutant intermédiaire, 3 : intermédiaire avancé ou 4 : avancé). Le client en concertation avec le prestataire, devra sélectionner son niveau lors de la passation de la commande et ne pourra accéder qu'aux seuls cours de son niveau. Seul le prestataire pourra, en fonction de la progression de son client, lui proposer de passer dans les cours de niveau supérieur. La liste, la durée ainsi que le planning des cours collectifs proposés par le prestataire figurent sur le site internet et engage le client lors de la souscription de son abonnement.

- : L'abonnement illimité

L'abonnement illimité donne accès à l'ensemble des cours collectifs proposés par le prestataire. Les cours sont accessibles par niveau (1 : débutant, 2 : débutant intermédiaire, 3 : intermédiaire avancé ou 4 : avancé). Le client en concertation avec le prestataire, devra sélectionner son niveau lors de la passation de la commande et ne pourra accéder qu'aux seuls cours de son niveau. Seul le prestataire pourra, en fonction de la progression de son client, lui proposer de passer dans les cours de niveau supérieur.

La liste, la durée ainsi que le planning des cours collectifs proposés par le prestataire figurent sur le site internet et engage le client lors de la souscription de son abonnement.

- : L'adhésion à l'association de l'école de danse

La danse étant une activité physique et/ou sportive, pour la pratique dans l'établissement du prestataire, il est nécessaire d'être titulaire d'une adhésion souscrite auprès de l'association elle-même affiliée à la Fédération Française de Danse. Cette dernière est comprise dans le dossier/ d'inscription.

- : Prestations diverses

Toutes autres prestations (tels que forfait mariage, stages, soirées dansantes...) seront mises en œuvre sur la base d'une offre de service ou d'un devis établi par le Prestataire en fonction des caractéristiques de la demande du client. Le règlement de ces autres prestations devra être effectué lors de la réservation et aucun remboursement ni échange ne sera effectué par le Prestataire en cas d'annulation ou de non- réalisation du Service du fait du Client.

Les réservations peuvent être annulées sans frais jusqu'à 24 heures avant celui-ci. Le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le Client ne se présente pas au cours. Les cours ne pourront être décalés si le Client arrive en retard.

- : Cours d'essai

Un cours d'essai sans engagement est possible par discipline envisagée, ceci en respectant les classes d'âge et le niveau requis. Chaque cours d'essai supplémentaire sera facturé au prix d'un cours à l'unité soit 13€.

ARTICLE 3 : COMMANDES DES PRODUITS ET SERVICES

- : Conditions pour commander

Pour pouvoir passer une commande, le Client doit être âgé d'au moins dix-huit (18) ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux dispositions des CGV. Les Services proposés sont toutefois accessibles aux mineurs munis d'une autorisation de leur parent ou d'un tuteur légal, laquelle devra être remis par le parent ou tuteur légal avant le premier cours. A défaut, le mineur se verra refuser l'accès au Service, sans que le Client ne puisse prétendre à un quelconque remboursement à ce titre.

La pratique des danses et disciplines proposées par le Prestataire nécessite une bonne condition physique. C'est pourquoi le responsable légal du client mineur doit compléter au moment de l'achat d'un ou des Services, le

« questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et en cas de remarques, doit fournir un certificat médical pour la pratique. A défaut, le Prestataire se réserve la possibilité de refuser au Client l'accès au Service, sans qu'il ne puisse prétendre à un quelconque remboursement à ce titre.

Pour accéder aux cours collectifs, le client devra obligatoirement être en possession d'une adhésion à l'association de l'école de danse pour la saison en cours. Le prestataire étant lui-même affilié à cette même Fédération Française de Danse.

- : Modalités de passation de la commande

L'enregistrement d'une Commande est réalisé lorsque, après avoir sélectionné et ajouter le(s) Service(s) souhaités, (i) le Client accepte les présentes CGV. La validation de la Commande implique l'acceptation de l'intégralité des présentes CGV et constituent une preuve du contrat de vente. Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur. La vente sera considérée comme parfaite et définitive après l'encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix de vente du ou des Service(s) concerné(s). Le Client pourra toutefois modifier sa Commande, dans la limite des possibilités du Vendeur, à condition de lui être notifié au plus tard QUARANTE-HUIT (48) heures après la validation et le paiement de sa Commande. Passé ce délai, toute commande est définitive et ne serait être ni modifiée ni annulée, sous réserve de l'exercice du droit de rétractation ou d'un cas de résiliation pouvant donner lieu à remboursement, tels qu'ils sont stipulés ci-dessous aux présentes CGV. Toute commande passée constitue la formation d'un contrat conclu entre le Client et le Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou pour toute autre motif légitime. Les CGV et les Commandes forment un ensemble indivisible. En tout état de cause, les CGV ne sauraient constituer à elle seule une commande ou mettre à la charge du Client une obligation de commander des Services.

ARTICLE 4 : TARIFS - PRIX

Les Services et Produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la Commande. Les prix sont figés par le tarif en vigueur au jour de la passation de la Commande. L'école de danse tient à la disposition du Client le barème tarifaire en vigueur, qu'il lui communiquera à sa demande et publié sur le site internet de l'école. Les prix sont exprimés en euros TTC.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les délais et conditions de règlement. En ce cas, une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par le Prestataire. Les offres établies par l'école de danse sont valables pour une durée de 30 jours à compter de leur communication au Client. Passé ce délai, l'offre sera non avenue, sauf spécification contraire figurant sur ladite offre.

Le Client pourra bénéficier de réductions de prix, rabais, remises ou ristournes en fonction des quantités de Services commandés, en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes, dans les conditions et selon les modalités décrites aux tarifs de l'école de danse.

ARTICLE 5 : CONDITIONS DE REGLEMENT

Le fait de valider la Commande implique l'obligation pour le Client de payer le prix indiqué. Ce prix est payable comptant, en totalité le jour de la passation de la Commande par le Client, selon les modalités suivantes : par chèque libellé à l'ordre du prestataire, par carte bancaire sur place, en espèces dans la limite d'un montant de 1 000 €, par chèques vacances, coupons sport ANCV.

Par exception, des conditions de paiements peuvent être accordées pour les abonnements souscrits pour une durée de plusieurs mois. Dans ce cas, le Client devra régler uniquement par chèque en divisant le montant au maximum par le nombre de mois engagés. Le client pourra indiquer au dos des chèques les dates souhaitées pour leur encaissement.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée immédiatement, sauf exception prévues ci-dessus. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes dues.

En cas de paiement par carte bancaire, la transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client. Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise le Prestataire à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au prix tout compris (TTC). À cette fin, le Client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien. Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la livraison des Services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées.

En cas de paiement par chèques vacances ou par coupon sport ANCV, la date de validité desdits chèques et coupons doit être postérieure à la date de passation de la Commande.

ARTICLE 6 : RESILIATION ET REMBOURSEMENT

Passé le délai de rétractation stipulé ci-dessous, toute commande de Services (abonnement, forfait, et prestations diverses) engage de manière définitive le Client qui ne peut plus annuler/résilier sa Commande, à l'exception des seuls cas suivants :

- En cas de blessure ou de grossesse imposant un arrêt temporaire justifié exclusivement par un certificat médical établi par un médecin conventionné, portant la date et le tampon du dit médecin et précisant la nature de l'incapacité physique, le cas échéant, le Client pourra bénéficier d'un report de validité de son Service en cours ou pourra voir la durée de son abonnement prolongée.
- En cas de problème médical ou blessure graves imposant un arrêt total des activités sur justificatif médical, le Client pourra résilier le Service commandé et prétendre au remboursement du Service, par chèque, par virement

ou sous forme d'avoir, au libre choix du Prestataire. Le remboursement se fera selon le tarif qui était en vigueur lors de la commande du Service, au prorata du nombre de cours/mois/prestations consommés par le Client, à partir de la date de résiliation effective du contrat, soit à partir du premier jour du mois suivant le jour de la réception de la demande visée ci-après, et non à partir du premier jour d'absence. Les frais de dossiers/d'inscriptions ne seront pas remboursés et tout mois débuté sera dû.

Pour ces différents cas visés au (i) et (ii), une demande écrite par email, accompagnée d'un justificatif (certificat médical), devra être adressée au Prestataire dans un délai de 15 jours au plus tard après l'arrêt du(des) Service(s). Aucune demande ne sera traitée de façon rétroactive au-delà de ce délai de 15 jours.

En cas de fréquentation irrégulière ou d'abandon en cours d'année, il ne sera procédé à aucun remboursement ou remise ou avoir, l'intégralité de la Commande restant dû.

En cas de non-respect par le Client ou le Prestataire de ses obligations découlant des CGV, du règlement intérieur et/ou de sa Commande et, notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, en cas de non-respect du règlement intérieur par le Client, de fraude lors de la passation de la Commande (fausses déclarations, falsifications de pièces...), de défaut de paiement, le présent contrat pourra être résilié unilatéralement par la partie lésée, Client ou Prestataire. Il est expressément entendu que cette résiliation pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit huit (8) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

En cas de résiliation à l'initiative du Prestataire, le Client se verra refuser tout accès aux locaux et Services, sans qu'il ne puisse prétendre à un quelconque remboursement à ce titre. En cas de résiliation à l'initiative du client, sous réserve que celle-ci ne soit pas contestée par le prestataire, un remboursement se fera au prorata du nombre de cours/mois/prestations consommés au tarif en vigueur lors de la commande du Service, soit à partir de la date de

résiliation effective du contrat, soit à partir du jour de la réception de la mise en demeure susvisée. Les frais de dossiers/d'inscriptions ne seront pas remboursés.

ARTICLE 7 : REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur du Prestataire figure sur le Site Internet et demeure affiché au lieu du siège social où les Services sont fournis. Par l'acceptation des CGV, le Client déclare avoir pris pleinement connaissance de ce règlement intérieur qu'il s'engage à respecter. Tout non-respect de ce règlement intérieur pourra donner lieu à une résiliation du contrat à l'initiative du Prestataire, conformément aux stipulations des CGV.

ARTICLE 8 : ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Le Prestataire déclare être titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la mise en jeu de sa responsabilité délictuelle ou contractuelle susceptible d'être engagée dans le cadre de la fourniture des Services. Il décline par ailleurs toutes responsabilités en cas de perte ou de vol des biens personnels des Clients dans les locaux du Prestataire. La responsabilité du Prestataire ne pourra pas être recherchée en cas d'accident à l'extérieur de ses locaux ou résultant de l'inobservation des consignes de sécurité prescrites.

ARTICLE 9 : ETAT DE SANTE

Le Client reconnaît avoir été informé par le Prestataire des risques et des mises en garde liés à la pratique des cours de danse et disciplines sportives qu'il propose.

En achetant des Services et donc en acceptant les CGV, le client déclare être en bonne santé, présenter une condition physique compatible avec la pratique des danses et disciplines enseignées par le Prestataire.

A défaut de remise et/ou renouvellement de certificat médical si nécessaire, le Client exonère le Prestataire de toutes réclamations et actions visant à engager la responsabilité de ce dernier en raison de dommages survenus lors de la pratique des cours et disciplines sportives dispensés par le Prestataire.

ARTICLER 10 : FERMETURES ANNUELLES

Le Client reconnaît avoir été informé par le Prestataire que les Services seront suspendus et les locaux fermés durant les dates de vacances scolaires (Noël, hiver, et été), lundi de Pâques sans que cette suspension/fermeture ne donne lieu à un quelconque remboursement ou diminution de prix. Les dates sont précisées sur le site internet de l'école.

ARTICLE 11 : DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de QUATORZE (14) jours à compter de la passation de la Commande pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité ou à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221- 25 du Code de la consommation.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à l'adresse électronique ou physique du Prestataire, sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration écrite dénuée d'ambigüité.

Par exception, et conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de **rétraction ne peut être exercé** pour, notamment, les services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution à commencer après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation.

ARTICLE 12 : DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

La vente des Services et Produits ne confère aucun droit au Client sur les marques ou signes distinctifs apposés par le Vendeur sur les Services et Produits et la documentation associée. Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les chorégraphies, photographies, vidéos, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc. réalisés en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute

reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc. sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 13 : DROIT A L'IMAGE

Le Client reconnaît avoir été informé par le Prestataire que certains des cours collectifs et/ou particuliers et/ou galas et/ou spectacles et/ou démonstrations etc. peuvent être filmés dans le cadre de la réalisation de vidéos utilisées pour la promotion des Services du Prestataire. Le Client autorise en conséquence le Prestataire à le filmer et à le photographier lors de l'exécution des Services et/ou à filmer et photographier son enfant mineur ainsi qu'à utiliser son image. Et /ou celle de son enfant mineur puis à diffuser, à des fins strictement professionnelles, promotionnelles et commerciales, au public les films, les photographies pris dans le cadre de l'exécution des Services. Le Client déclare, à ce sujet, être parfaitement informé de ses droits et ne du fait de ne pas pouvoir prétendre à une quelconque rémunération pour l'exploitation des vidéos dans lesquelles il apparaîtrait.

ARTICLE 14 : IMPREVISION

Les CGV excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de vente des Services. Le prestataire et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avèreraient excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

ARTICLE 15 : FORCE MAJEURE

Le prestataire ne sera tenue pour responsable envers le Client, ni ne pourra être considérée comme ayant violé les CGV si elle est empêchée ou retardée dans l'exécution de ses obligations pour cause de force majeure et plus particulièrement d'incendie, d'inondation ou tout autre accident ayant causé la destruction partielle ou complète de l'entreprise, la grève, le manque de force motrice ou de matières premières résultant d'une cause d'ordre général, épidémie, pandémie ou catastrophes naturelles, sans que cette liste ne soit exhaustive.

En cas de force majeure, la livraison du Service par la Société sera suspendue jusqu'à une date où l'évènement de force majeure aura cessé sans que le Client ne puisse exiger un remboursement ou une quelconque indemnité à la Société.

ARTICLE 16 : LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

En application de la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des Commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi informatique et libertés susvisée, renforcée et complétée par le Règlement Général sur la Protection des Données (le « RGPD »), le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, au Prestataire.

ARTICLE 17 : ACCEPTATION DU CLIENT

Les présentes CGV sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Prestataire, même si elle en a eu connaissance.